

DEPARTEMENT
DE L'EURE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT
DES ANDELYS

MAIRIE DE STE.GENEVIEVE LES GASNY

CANTON DE VERNON

TEL : 02.32.52.12.94

TELECOPIE : 02.32.52.17.77

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

LE : 02/11/2020

Séance du Vendredi 06 Novembre 2020

DATE D'AFFICHAGE

LE : 20/11/2020

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 15

PRESENT : 11

L'an DEUX MILLE VINGT, le vendredi 06 novembre à 19h00, le conseil Municipal légalement convoqué par le Maire le 02 novembre 2020, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Hélène MARTINEZ, Maire.

ABSENT(S) : 4

POUVOIR : 3

PRESENTS : Reynald AIGNEL, Katia DRAGEE, Claire ESPASA, Yann GRUMBACH, Tom KUBLER, Christian MAZURE, Isabelle PANCHOUT, Alexandre PARIS, Jonathan PETIT, Bénédicte VALLET.

ABSENTS EXCUSES : Serge BEGUIN (pouvoir Alexandre PARIS), Lydia KONYA (pouvoir Hélène MARTINEZ), Rémy PONT, Jean Yves SCHROEYERS (pouvoir Christian MAZURE)

Secrétaire de séance : Jonathan PETIT

Délibération prise à huis clos conformément à la décision du conseil municipal dans sa délibération N°2020-33

Objet : Acceptation de la proposition financière pour la mise en oeuvre et la maintenance de l'application du portail ARG FAMILLE (réservation en ligne dans le cadre de la gestion de la cantine et du périscolaire).

Après avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité,

- d'accepter la proposition financière d'ARG SOLUTIONS pour la mise en oeuvre et la maintenance de l'application du portail ARG FAMILLE (réservation en ligne dans le cadre de la gestion de la cantine et du périscolaire) comprenant les prestations initiales pour un montant de 2400€ TTC et le contrat de services annuel (engagement de 3 ans) s'élevant à 420€TTC.
- D'autoriser Mme le Maire à signer la proposition financière et tout document s'y afférant.

Pour extrait conforme au registre.
Fait à STE GENEVIEVE LES GASNY, le 06 novembre 2020.
Le Maire, Hélène MARTINEZ.